



**Référence**  
plan de gestion

MS.10 Evaluer le plan de gestion.

Boillot S., 2018. Evaluation de l'efficacité des 20 ans de protection et des 15 ans de gestion de la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc. Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc. 504 p.

## Evaluation de 20 ans de protection et 15 ans de gestion

En 2018, un travail d'évaluation de l'efficacité de la protection et de la gestion depuis sa création a été réalisé sur la Réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc, c'est-à-dire après 20 ans de protection et 15 ans de gestion de la Réserve (Boillot, 2018). Le caractère indispensable de la démarche d'évaluation est aujourd'hui reconnu. Elle a par ailleurs été inscrite au sein du Code de l'environnement comme élément indispensable à la gestion des espaces naturels protégés (Code de l'environnement, art. R.332-22 pour les réserves naturelles nationales).

### Evaluation des 3 précédents plans de gestion.

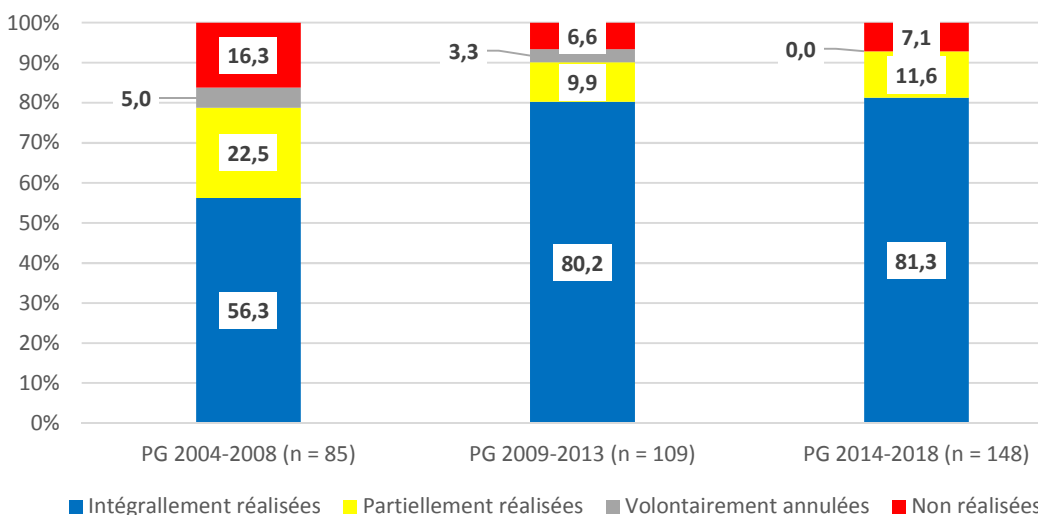
Une analyse de chaque opération des 3 précédents plan de gestion a été menée intégrant le niveau de réalisation et de réussite des opérations. Une fiche bilan est également effectuée pour chaque objectif du plan de gestion (ou objectifs opérationnels).

Celle-ci présente un récapitulatif des résultats des opérations qui y sont programmées, le résultat global obtenu pour l'atteinte de l'objectif, sa pertinence, et la cohérence des opérations qui le composent. Le bilan de la pertinence de l'objectif et de la cohérence des opérations qui le composent permet d'apporter un regard critique sur l'intérêt de l'objectif vis-à-vis de la stratégie de conservation de la Réserve ainsi que sur les moyens mais en oeuvre pour atteindre l'objectif : les opérations se complètent-elles ? Sont-elles suffisantes ?

### Bilan de réalisation des 3 plans de gestion

Le taux de réalisation augmente avec la succession des plans de gestion et est particulièrement notable entre les deux premiers plans de gestion (56,3 % d'opérations réalisées pour le premier contre 80,2 % pour le deuxième). Cette évolution est d'autant plus

Le taux de réalisation augmente avec la succession des plans de gestion et est particulièrement notable entre les deux premiers plans de gestion (56,3 % d'opérations réalisées pour le premier contre 80,2 % pour le deuxième). Cette évolution est d'autant plus importante que le nombre d'opérations augmente au fil des plans de gestion (85 pour le premier; 109 pour le deuxième et 148 pour le troisième).

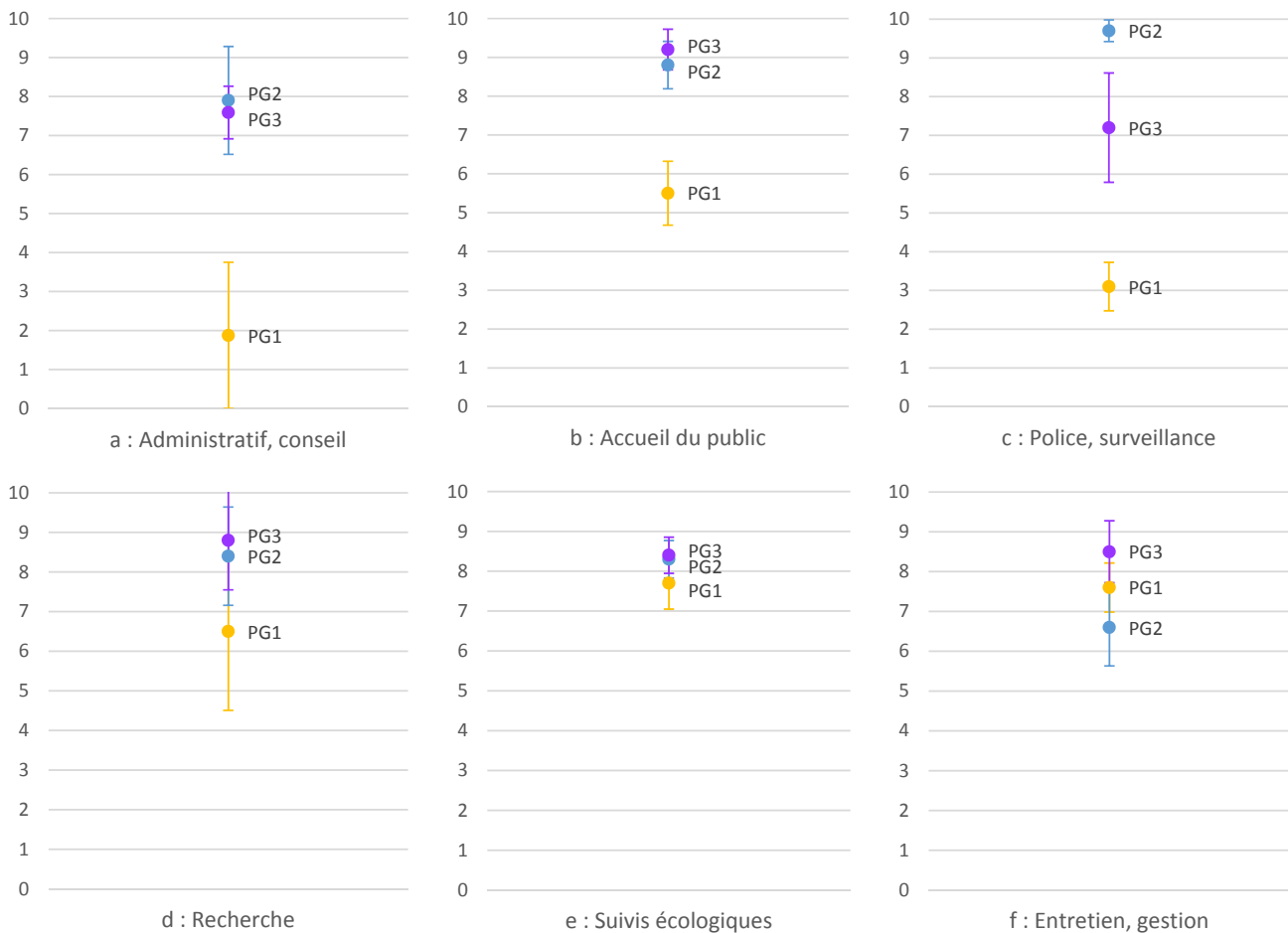


importante que le nombre d'opérations augmente au fil des plans de gestion (85 pour le premier, 109 pour le deuxième et 148 pour le troisième).

Résultats obtenus lors de l'évaluation des opérations selon différentes catégories pour les trois plans de gestion.

En terme de résultats des opérations, le premier plan de gestion se différencie avec des bilans beaucoup plus faible pour les catégories, "administratif/conseil", "accueil du public" et "police/surveillance". Pour les trois ordres domaines (suivis écologiques, recherche, et entretien/gestion du site, les écarts sont plus faible.

A noter que les opérations de "police/surveillance" du troisième plan de gestion présentent de moins bons résultats que dans le second plan de gestion. Cela est dû à l'ajout de nouvelles opérations portant sur la mise en place d'outils règlementaires pour la protection du patrimoine naturel à forte valeur écologique qui se situe en dehors de la Réserve naturelle. Elles ont obtenus des faibles résultats puisque l'élaboration de ce type de dossier est un processus long et nécessite la collaboration avec d'autres organismes et n'ont donc pas pu être achevées au cours de ce programme de 5 ans.



Globalement il est donc possible d'estimer que l'atteinte des objectifs opérationnels fixés a été bonne pour le premier plan de gestion et très bonne pour les deuxième et troisième plans de gestion.

**Evaluation de l'atteinte des objectifs à long terme.**

Les objectifs à long terme découlent des enjeux de la réserve naturelle. Définis en 2004 lors du premier plan de gestion de la réserve naturelle, l'atteinte de ces objectifs ont été évalués après 20 ans de protection et 15 ans de gestion du site.

Des indicateurs de conservation ont été définis lors de l'élaboration du troisième plan de gestion (2009-2013) afin de faciliter l'analyse de l'évolution vers les objectifs à long terme de la Réserve. Ces indicateurs sont donc analysés au moyen des 5 documents synthèses réalisés par les gestionnaires de la Réserve : synthèse ornithologique, prés-salés, benthos, etc. Ces documents reprennent en effet l'ensemble des données disponibles sur l'objet écologique considéré et analyse leurs évolutions au cours du temps. Pour chaque objectif à long terme, un bilan de chacun de ces documents et des connaissances disponibles est réalisé au regard des actions et de la stratégie de conservation menées sur la Réserve.

Bilan globalement positif

Au regard de ces indicateurs, il est possible de considérer que la progression vers les objectifs à long terme de la Réserve est globalement bonne. En effet, la majorité d'entre eux semblent être stables ou présenter une tendance à l'augmentation. Il y a donc un maintien ou une amélioration de l'état de conservation des populations, des habitats, et des autres éléments écologiques qui sont l'objet des objectifs à long terme.

- L'estran de la baie de Saint-Brieuc présente un bon état écologique aussi bien en termes de diversité que de fonctionnalité. La stabilité globale des peuplements benthiques permet d'assurer l'accueil d'un peuplement ornithologique d'importance internationale en période de migration et d'hivernage. Il est néanmoins soumis à de nombreuses pressions notamment liées à son exploitation pour la pêche à pied, la mytiliculture et par l'activité portuaire.

- Le maintien de la fonctionnalité des écosystèmes de prés-salés nécessite une protection forte de cet espace qui est assurée par son statut de protection renforcée.

| Objet de l'OLP                                       | Estran | Avifaune migratrice et hivernante | Prés-salés | Fonctionnalité des cours d'eau | massif dunaire | patrimoine géologique | Apport de connaissances | Contexte social |
|--|--------|-----------------------------------|------------|--------------------------------|----------------|-----------------------|-------------------------|-----------------|
| Etat de conservation avant la création de la Réserve | ++     | ++                                | +          | --                             | +              | ++                    | +/-                     | +/-             |
| Evolution  | →      | ↗                                 | ↗          | →                              | ↗              | →                     | ↗                       | ↗               |
| Etat de conservation actuel                          | ++     | +++                               | +++        | --                             | ++             | ++                    | ++                      | +               |

Les points noirs

- La fonctionnalité des cours d'eau en particulier du Gouessant qui alimente le fond de baie n'a pas été améliorée pour les poissons migrateurs amphihalins.

- 30% de l'ensemble du site dunaire de Bon-Abri est fortement dégradé par la présence d'un terrain de camping et a subi de profondes modifications (terrassment, import de remblais, plantations ornementales...) qui ont dégradé les habitats d'origine. Dans leur état actuel, ces milieux ne présentent pas ou très peu d'intérêts écologiques mais leur restauration permettrait de repenser et d'améliorer la fonctionnalité globale du massif dunaire. Sur la partie en réserve naturelle, l'état de conservation est majoritairement bon ou moyen.



### Usages multiples et additivité des pressions

La Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc n'est pas une réserve intégrale. Effectivement, 90 % de la surface du site est accessible en libre accès, à l'exception des activités réglementées. La Réserve est localisée en périphérie de l'agglomération briochine et s'intègre donc dans un territoire urbanisé. Située en milieu côtier, elle est soumise à de nombreuses pressions qui proviennent d'un territoire bien plus large que le sien, qui s'étend sur l'ensemble de son bassin versant et sur les eaux du large.

### Le périmètre de la Réserve : une limite administrative et non biologique.

Le périmètre de la Réserve est une limite administrative qui ne correspond pas nécessairement à la réalité biologique de l'ensemble des espèces présentes, en particulier l'avifaune. Afin d'être fonctionnel pour l'hivernage ou la halte migratoire de l'avifaune, le site d'accueil doit être constitué d'un complexe de milieux comprenant des zones d'alimentation et des zones de repos. La Réserve ne permet de protéger qu'une partie de cette zone fonctionnelle. Les reposoirs et zones de nourrissage de marée haute sont bien compris dans le périmètre de la Réserve, cependant, les zones d'alimentation à marée basse ne le sont pas.